

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 23 février 2017 à 9h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

Mme Jocelyne Nelain, membre du CE

MM Maxime Vu et Brice Hardy, membres du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 20 janvier 2017.
2. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
3. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
4. Informations sur les actions de formations individuelles suite au point du 15/02.
5. Point sur le bilan 2016 et l'éventualité d'un intéressement.
6. Définition des dates de versement des budgets ASC et de fonctionnement.
7. Examen de la possibilité de se doter d'un standard semi-automatique avec redirections (Standard, Commercial, Administratif, SAV).
8. Informations relatives au Plan d'Epargne Entreprise.
9. Validation de la date d'organisation d'un repas (couscous) au siège en mars.
10. Point économique à fin janvier 2017 et commentaires.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal

Après examen du PV de la précédente réunion, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

III. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.

Départ de Fabrice Bannholtzer en date du 2 février 2017

IV. Informations relatives aux projets de sous-traitance.

Appel à Fabrice Bannholtzer, autoentrepreneur, pour la réalisation de webconférences sur le matériel pédagogique.

V. Informations sur les actions de formations individuelles suite au point du 15/02.

Un recensement des différentes demandes a été effectué, classant ces dernières dans 11 catégories (ex : formation excel, métrologie, etc).

Une réponse individuelle sera faite à tous les cas particuliers.

VI. Point sur le bilan 2016 et l'éventualité d'un intéressement.

Le bilan n'étant pas terminé, ce point sera abordé lors de la prochaine réunion.

L'intéressement sera envisageable selon les résultats.

VII. Définition des dates de versement des budgets ASC et de fonctionnement.

Les budgets seront versés à l'issue du bilan, en un versement..

VIII. Examen de la possibilité de se doter d'un standard semi-automatique avec redirections (Standard, Commercial, Administratif, SAV).

La direction souhaitant privilégier le contact humain rejette cette possibilité.

Une personne sera employée temporairement en l'absence prévue de Sandrine Beautour.

IX. Informations relatives au Plan d'Epargne Entreprise.

La documentation relative au PEE a été remise à la DUP par Mme Frédérique Royer et sera examinée lors de la prochaine réunion.

X. Validation de la date d'organisation d'un repas (couscous) au siège en mars.

Validation de l'organisation d'un repas le mardi 21 ou le mardi 28 mars 2017.

XI. Point économique à fin janvier 2017 et commentaires.

La prise de commande sur janvier est en progression de 11,5 % tandis que le chiffre d'affaires augmente de 38,26%.

S'agissant des résultats du premier mois de l'année, ces chiffres sont également ceux du cumul annuel.

XII. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

XIII. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 11h00 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le vendredi 17 mars 2017 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Brice Hardy', with a stylized, cursive script.